

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 084/2023 SÉANCE N° 5 DU 19 JUIN 2023

FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES (ENVELOPPE 2020-2023) – ATTRIBUTION À AHUILLÉ, ARGENTRÉ, SAINT-BERTHEVIN, ENTRAMMES, SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE, LAVAL, SAINT-OUËN-DES-TOITS

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 13 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais (jusqu'à 20 h 13), Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard, Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniquel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Nadège Davoust, Georges Poirier (à partir de 18 h 50), Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 54), Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 13), François Berrou. Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 20 h 40), Dubois, Bourgeais, Sylvie Vielle, Christine Gérard Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, Fabien Robin, Corinne Segretain, Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 50), Christelle Alexandre, Louis Michel, Dominique Gallacier, et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 39).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Paul Le Gal-Huaumé, Julien Brocail, Olivier Barré et Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné Jean-Marc Coignard, Bruno Bertier а donné Nadège Davoust (à partir de 19 h 07), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 50), donné pouvoir à Georges Christine Droquet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre (à partir de 20 h 50), Marcel Blanchet a donné pouvoir à Louis Michel.

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé (suppléante).

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 23 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES (ENVELOPPE 2020-2023) – ATTRIBUTION À AHUILLÉ, ARGENTRÉ, SAINT-BERTHEVIN, ENTRAMMES, SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE, LAVAL, SAINT-OUËN-DES-TOITS

Rapporteur : Christian Lefort

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la délibération n° 213/2019 du conseil communautaire du 16 décembre 2019 portant création d'un fonds de concours 2020-2023 aux communes,

Considérant que les crédits sont disponibles,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Il est attribué aux communes mentionnées dans le tableau ci-dessous, pour la période 2020-2023, les fonds de concours suivants :

Commune	Projet	Montant du projet HT	Montant du Fonds de concours attribué
AHUILLÉ	Travaux de voirie	50 000 €	15 646,50 €
ARGENTRÉ	Effacement de réseaux rue du Vallon	185 812,50 €	66 504 €
SAINT- BERTHEVIN	Aménagement du Quartier Colbert phase 2	1 498 913 €	92 735 €
ENTRAMMES	Achat d'un tracteur moteur John Deere	52 608 €	26 304 €
	Achat de 3 défibrillateurs	5 355,48 €	2 678 €
	Achat d'un bungalow pour le service technique	13 326,76 €	6 663 €
	Changement du sol école primaire	14 426 €	7 213 €
SAINT-JEAN-SUR- MAYENNE	Rénovation éclairage bâtiments publics	14 578 €	6 000 €
	Travaux de rénovation de l'éclairage public	50 698 €	6 157 €
	Travaux de voiries du Clos Begard	10 836 €	5 000 €

Commune	Projet	Montant du projet HT	Montant du Fonds de concours attribué
LAVAL	Réalisation des halles gourmandes	3 446 850 €	700 004 €
SAINT-OUËN- DES-TOITS	Campagne d'adressage de la commune	12 120,71 €	6 060,35 €
	Acquisition de défibrillateurs	5 400 €	2 700 €
	Travaux dans les bâtiments communaux	36 940,12 €	18 470,06 €
	Acquisition de matériel informatique	6 865,07 €	3 432,53 €
	Acquisition de matériel de cuisson dans la salle des fêtes	4 749,91 €	2 374,95 €
	Travaux d'amélioration du cadre de vie	12 364,43 €	6 182,21 €
	Acquisition d'une remorque	7 250 €	3 625 €
	Travaux d'aménagement de l'école	7 136,73 €	3 568,36 €

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230619-S05-CC-084-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Mise en ligne : 27-06-23